



Décembre 2010

Numéro 25

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Jean-Paul CUBIZOLLES - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme
Siège Social : 30, Rue Voltaire 63800 CURNON D'AUVERGNE © APS 2002 - Droits réservés

Editorial

Au crépuscule de cette année 2010, les défenseurs du saumon en France, ont peu de sujets de satisfaction à faire valoir pour justifier leur ténacité à se dévouer pour la cause de ce merveilleux et valeureux poisson. " Petite année " dans la majorité des cours d'eau français accueillant encore les descendants de ce que furent, par les siècles passés, les meilleurs ambassadeurs de notre patrimoine halieutique. L'Allier n'échappe pas au phénomène avec le plus mauvais taux de retour de ces dix dernières années. Divers facteurs sont susceptibles d'expliquer ces mauvais chiffres : moins de déversement sur la rivière pour l'année concernée, conditions de dévalaison défavorables, taux de survie en rivière et en mer très faible, prédation ?.....etc, etc. J'ai toujours connu de "mauvaises années" sur l'Allier et ce n'est pas catastrophique en soi si cela ne se produit qu'une fois tous les dix ans. Où cela deviendrait inquiétant c'est si nous avons dans les deux années à venir, qui devraient être relativement "bonnes" en terme de retour, des chiffres bien en dessous de ceux espérés. La dévalaison des smolts en 2008 et 2009 ayant bénéficié de circonstances propices tant en niveaux d'eau qu'en conditions climatiques, ce serait une grosse déconvenue que d'enregistrer pour la seconde fois consécutive des retours bien en deçà de ceux envisagés. En ce qui concerne le feuillet Pou- certaines rumeurs laissent entendre que le projet présenté par EDF à l'alternative au démantèlement du barrage serait sur de bonnes voies.... J'attendrai l'annonce officielle pour vous en faire part ! Nous avons connu tant d'espoirs et de déconvenues que toute déclaration, hors gouvernementale, est à prendre avec d'infinies précautions. Un point positif : la nouvelle Ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, ancienne Secrétaire d'Etat auprès de J.L Borloo, connaît parfaitement le dossier. Ce devrait être un gain de temps appréciable dans l'annonce de sa décision ! Je viens de la solliciter, par courrier, à ce sujet.

C'est sur ces quelques lignes, empreintes d'une certaine morosité, que je vais vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2011. Rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale où la situation devrait s'être décantée et les nouvelles plus réjouissantes.

Le Président : Jean-Paul Cubizolles

MEILLEURS VOEUX A TOUS POUR 2011

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Quelques faits sur la graciation

Dans ce numéro :

Quelques faits
Sur la graciationEntretien des
incubateursExemple de res-
tauration d'une
rivière à saumons
dans l'Etat de
Washington
aux USALà où les sau-
mons prennent
l'hélicoptère

Les brèves

Rivière SPEY

D'après Rod Murray, qui a eu une conversation intéressante avec un gillie de la basse Spey récemment, un pourcentage non négligeable, 15%, des saumons graciés seraient capturés une deuxième fois, certains l'ont été 3 fois. Il y a neuf ans, sur tous les saumons graciés, il a effectué une petite rainure sur une partie de la nageoire pectorale droite ; avant chaque remise à l'eau une rainure supplémentaire a été faite à la même nageoire pectorale. Autre fait : un poisson qui avait été gracié en Mars fut re-capturé en Juillet sur le même pool. Alors qu'il aurait dû logiquement reprendre son voyage vers l'amont.

Rivière CARRON

La baisse du stock des saumons de la rivière Carron (Ecosse) est à la base de l'introduction de la remise à l'eau systématique de tous les saumons capturés dans cette rivière. Des saumons capturés ont été marqués pour être identifiés avant graciation depuis 2005. Le tableau ci-dessous donne le nombre de saumons re-capturés. Cette rivière d'une longueur 30km environ est fréquentée par un maximum de 4 pêcheurs par jour.

Années (espace tem- porel)	Nombre de saumons Marqués (1)	Nombre de saumons capturés une deuxième fois	Nombre de saumons capturés une troisième fois	% des sau- mons captu- rés une deuxième fois
2005 (18/5 au 5/10)	34	3	1	9 %
2006 (8/7 au 26/09)	79	11		14 %
2007 (25/5 au 24/09)	120	13		11 %
2008 (4/4 au 6/10)	75	11	5	14,6 %
2009 (8/5 au 25/9)	54	15	2	28 %

Le temps entre les captures varie considérablement : 2 jours pour l'espace le plus court et 113 jours pour le plus long. En 2007 un saumon fut capturé une quatrième fois.



Graciation sur la GAULA
(photo du Norway Flyfisher Club)

Ceci amène des questions :

- Combien de saumons capturés et graciés stoppent ils leur montée ?
- Combien de fois un saumon peut-il être capturé et gracié ?
- La graciation influe-t-elle sur le décompte des saumons capturés ?

Avoir des réponses à ces questions serait très utile à tous managers et responsables de la pêche du saumon.

Louis SAUVADET (d'après des articles parus dans Trout and Salmon)

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR A NOTRE STAND (N°64)

**AU CARREFOUR NATIONAL PECHE ET LOISIRS
À LA GRAND HALLE D'Auvergne À Cournon
LES 14, 15 & 16 JANVIER 2011**

Réfection des planchers des incubateurs

Incubateur de Laprade



avant

Depuis la mise en place des deux incubateurs (en 1996 pour celui de Laprade et en 1998 pour celui de l'Arçon), nous avons toujours effectué un entretien partiel des structures en fonction du degré de « fatigue » de certains éléments. Des planches, des chevrons ou des tuyaux d'évacuation avaient été remplacés ou réparés au fur et à mesure de leur état de détérioration. Il en a été de même pour ce qui concerne les prises d'eau sur les ruisseaux alimentant les incubateurs. Après plus d'une dizaine d'années de bons et

danger évident de blessures en cas de rupture, lorsque nous procédions aux opérations de chargement et de nettoyage sur le site. La décision de refaire la totalité des planchers a été prise afin d'éviter tout accident lors de nos différentes interventions de gestion sur ces installations. Grâce à une aide de 1500 € accordée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les matériaux étaient livrés et le projet de réfection, planifié sur deux week-ends, pouvait commencer.

C'est ainsi qu'en ce début du mois de juin, deux équipes de cinq personnes investissaient

les lieux, munies d'un matériel électro-portatif à faire "pâleur d'envie le meilleur des artisans".

Après avoir retiré le bois défectueux, il a été procédé au remplacement des chevrons et à la mise en place des nouveaux matériaux composites qui devraient nous apporter un plus, en terme de durabilité. Après ces journées de dur labeur, le résultat obtenu était à la hauteur de la satisfaction de nos courageux ouvriers ! En septembre, nous avons procédé à la modification et à la mise en place de nouvelles crépines pour les prises d'eau et au changement de vannes

d'arrêt.

Après le retour des incubateurs, envoyés en usine pour des modifications, nous procéderons au branchement des différents raccords et à la mise en eau pour éviter toutes dégradations dues au gel hivernal.

Merci, à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour son aide financière, merci à tous ceux qui ont participé à ces travaux et qui, comme moi, ont l'intime conviction que ce travail sera récompensé un jour, par un retour conséquent, sur le lieu de leurs efforts, de ce poisson qui nous est cher.



après

Incubateur de l'Arçon



avant



après



Exemple de restauration du saumon sur une rivière de l'état de Washington-USA



Août 2010

Introduction

Depuis quelques années le gouvernement fédéral de l'état de Washington a engagé le plus grand projet de restauration d'un écosystème de l'histoire des Etats Unis. Le projet implique de supprimer les 2 barrages construits sur le parcours de la rivière Elwha afin d'engager la restauration de celle-ci et de sa zone côtière en améliorant la qualité de l'écosystème qui en dépend.

La rivière Elwha, située dans l'Olympic Peninsula, est réputée pour avoir hébergé jusqu'au début du XXème siècle toutes les espèces de saumons pacifique ainsi que les truites anadromes (steelhead, cutthroat..)

Ce projet a été engagé avec des scientifiques (US geological survey), le service de gestion du parc olympique (réserve nationale), et la tribu indienne Klallam qui vit dans cette vallée depuis des temps immémoriaux et exploitait, avant la création des barrages, les ressources salmonicoles.

Historique

La rivière Elwha est un cours d'eau d'environ 72 km de long (bassin hydrographique de 824 km²) situé dans la péninsule Olympique (Etat de Washington). Le cours d'eau prend sa source dans le massif montagneux près du mont Barnes dans le parc national de la péninsule, avant de s'écouler vers le nord où il termine sa course dans le détroit Juan de Fuca.



Ce cours d'eau est un des rares cours d'eau de la région qui accueille les cinq espèces connues de saumons du Pacifique ainsi que quatre autres espèces de truites anadromes. Deux barrages ont été construits sur son cours au début du 20ème siècle, le Elwha dam (hauteur 32m terminé en 1913) et le Glines Canyon dam (hauteur 64 m terminé en 1927) pour fournir de l'énergie hydraulique pour les compagnies forestières. Ces barrages, qui ont été réalisés initialement sans passage à poissons, ont radicalement empêché les saumons et steelhead/truite de mer de remonter la rivière pour se reproduire, et quasiment dévasté l'important cheptel de salmonidés qui fréquentait cette rivière depuis des millénaires.

Avant que ces barrages ne bloquent la rivière Elwha les saumons du pacifique (coho, pink, chum, sockeye, spring and summer/fall chinook) remontaient par centaines de milliers chaque année. Certains saumons chinook pouvaient atteindre des poids supérieurs à 100 livres, et dans des écrits anciens il est mentionné que les plus gros de ces saumons étaient utilisés par les indiens qui portaient leur peau comme robe de cérémonie. Ces barrages ont aussi bloqué l'apport de sédiments natu-

rels vers l'aval et la cote, modifiant le flux de la rivière en plaine et provoquant ainsi une érosion aux abords de l'embouchure, avec un impact négatif sur les populations de coquillages marins et les orques du Puget Sound qui ont vu diminuer les stocks de saumons dont ils se nourrissent en mer.



Depuis ces constructions, les poissons migrateurs ne disposent plus que de 7,8 kms de rivière pouvant être consacrés à la reproduction. De plus les barrages ont inondé 280 ha d'habitat important pour la faune locale comme les cerfs, Daims Roosevelt. Les autres espèces se nourrissant en partie des carcasses de saumons (aigle, ours noir, chat sauvage, coyote, loutre de rivière, raton laveur,...) ont vu se réduire considérablement leurs capacités nutritionnelles avec la disparition du saumon en amont des barrages.

Alors qu'avant la construction plus de 400 000 saumons empruntaient la rivière pour y pondre, il n'en reste plus que 4 000 actuellement provenant majoritairement d'une éclosérie située en aval des barrages.

Après la suppression des barrages plus de 70 kms de rivière et ses abords pourront être occupés à nouveau par ces espèces.

Plan de restauration

Imaginez une rivière revenant à la vie....

La tribu Klallam a plaidé pour la suppression des barrages depuis leur construction et a été la première à appeler à la restauration de la rivière et ses saumons. De plus elle a été en première ligne dans la restauration de l'habitat dans la partie basse de la rivière en ouvrant une éclosérie de saumons pour sauvegarder leurs remontées et leur reproduction.

En 1968 la tribu a saisi l'opportunité du renouvellement de la licence d'exploitation des barrages par les sociétés forestières en intervenant auprès de la Federal Energy Regulatory Commission pour s'y opposer. En 1992 le Congrès vota une loi en vue de restaurer l'écosystème de la rivière Elwha (Elwha River Fisheries Restoration Act) et d'en étudier les moyens, notamment en supprimant les barrages. Le rapport du Secrétaire de l'intérieur, en charge de cette étude, déterminait que la suppression des barrages était réalisable et nécessaire pour restaurer intégralement l'écosystème et les populations de saumons. En février 2000 le Gouvernement Fédéral a acquis les 2 barrages aux compagnies d'exploitation forestière pour 29,5 Millions de \$, ce qui a été facilité par le montant important de l'entretien à faire d'une part et le faible volume d'électricité produit. En 2009 le "American Recovery and Reinvestment Act" prévoyait 54 millions \$ pour la suppression des barrages. Ces apports de fonds conséquents permirent de lancer le projet de démantèlement des barrages.



(suite.....)



J'aide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Membre adhérent..... : 20 € ☐ Membre sympathisant: 25 € ☐

Membre bienfaiteur: 30 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ autre ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

la carte de membre me sera envoyé dès réception par retour de courrier

Le démantèlement devrait débuter à l'été 2011 et s'étaler sur 2 ans afin de ne pas modifier trop rapidement la pureté des eaux, ce qui serait néfaste pour les populations aquatiques.

Les deux barrages seront démantelés par étapes successives. Sur le barrage Elwha un canal de déroutement sera construit et drainera l'eau du lac jusqu'à un niveau permettant de le supprimer à l'aide d'explosions contrôlées. Le barrage Glides, qui est 2 fois plus haut que le précédent, sera graduellement détruit au moyen de scies à câbles par blocs de 22 tonnes de béton, qui seront ensuite extraits par des grues jusqu'au sommet pour les enlever par camion. Le sable et la vase contenus par ce barrage seront transportés vers l'aval, les scientifiques estimant qu'en 5 ans maximum ils seront nettoyés jusqu'à l'océan.

Ce projet de restauration, mené par le National Park Service, permettra d'étudier comment une rivière et un système côtier réagissent à ce changement, particulièrement le retour des sédiments actuellement bloqués dans les lacs de retenue.

Les zones actuellement inondées sous les lacs de retenue Mills et Aldwell seront reboisées pour limiter au maximum l'érosion.

La végétation et les arbres vont pousser dans les zones précédemment occupées par les réservoirs en permettant le retour des espèces sauvages vers ce nouvel habitat.

Les scientifiques espèrent que le nombre de saumons de remontées retrouvera le niveau qu'il avait avant la construction des barrages.

Les indiens de la tribu Klallam pourront à nouveau occuper la vallée, et retrouver les sites sacrés qui avaient été inondés et faire revivre leurs traditions culturelles.

Il faut espérer que cette opération améliorera non seulement le retour des espèces natives de salmonidés mais aussi les conditions générales de l'écosystème de cette région primaire protégée.

Bénéfices

La suppression des barrages sur la rivière Elwha va ré-ouvrir 70 kms d'habitat et de zones de reproduction pour les saumons, dont 83% du parcours est situé dans l'Olympic National Park qui est protégé depuis sa création. Les populations de saumons pourront atteindre 400 000 individus dans une trentaine d'années, contre 50 000 individus si les barrages avaient été équipés de passes à poissons.

En novembre 1996 une étude estima les bénéfices significatifs induits par ce projet, avec un montant évalué à 164 millions \$ sur 100 ans qui seront obtenus par l'augmentation de la pêche sportive, le tourisme, les loisirs dans la région.

Bernard ROBIN

Sources:

- "Freeing the Elwha" Olympic national park, Washington National park service, US dept of the interior
 - Bugler Olympic National Park, summer Newspaper 2010
 - Washington river maps & fishing guide, "Elwha river" Frank Amato publication
 - The Seattle Times, Sat july 31, "Elwha river : scientific frontier" by L.V.Mapes
- site National Park Service : <http://www.nps.gov/olym/naturescience/elwha-ecosystem-restoration.htm>

LE CLUB DE PÊCHE SPORTIVE-FOREZ-VELAY ORGANISE
LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 FÉVRIER 2011
SON 17 ÈME SALON INTERNATIONAL DE LA MOUCHE ARTIFICIELLE (SA.NA.MA)
À LA SALLE OMNISPORTS DE LA PLAINE ACHILLE
À SAINT-ETIENNE
VENEZ NOMBREUX

LÀ OÙ LES SAUMONS PRENNENT L'HÉLICOPTÈRE

(Il faut être tenace, observer, se remettre en question pour réussir. Dans un précédent article sur la rivière Tyne, nous vous avons relaté comment Peter Gray avait réussi à faire revenir de nombreux saumons dans cette rivière après avoir essuyé des déboires. L'article ci-dessous, paru sur internet le 19 Août 2010, relate un autre cas de réussite).

Ploc! Un saumon vient de sauter une marche de l'échelle à saumons de Grand Falls-Windsor, au centre de Terre-Neuve.

Ka-ploc! Un autre saumon vient de sauter, un gros.

Et ça continue. Ploc! Ka-ploc! Les saumons se suivent et se ressemblent un brin.

Les échelles à saumons existent à plusieurs endroits, mais celle de Grand Falls-Windsor a un petit quelque chose de spécial. C'est qu'avant sa construction, il n'y avait pas de saumon ici.

Or, l'absence de saumon ne semble pas être un élément qui arrête un Terre-Neuvien bien constitué.

Attablé devant son Fish & Chips, Fred Parsons, le dirigeant d'Environnement Ressources Management Association, nous raconte la petite histoire de l'échelle à saumons.

Au début des années 80, les gens de Grand Falls-Windsor s'inquiétaient au sujet de l'avenir économique de la ville. Celle-ci dépendait notamment d'un gros employeur, Abitibi-Price, qui avait un moulin à papier ici. Ils faisaient bien de s'inquiéter, le moulin a fermé il y a environ deux ans, mettant à pied des centaines d'employés.

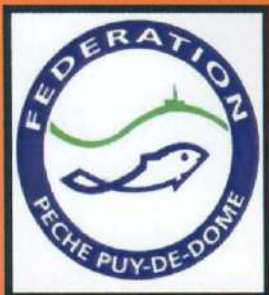
La rivière Exploits, qui coulait au milieu de la communauté, la plus longue rivière de Terre-Neuve, servait alors à produire de l'hydroélectricité, à transporter le bois par flottage et à produire du papier. Elle n'avait pas d'utilisation récréotouristique.

Pourquoi ne pas en faire une rivière à saumons ? s'est demandé un des bons citoyens de la ville.

Il y avait bien quelques saumons en aval de la chute Grand Falls, mais aucun ne pouvait remonter ce formidable obstacle. La construction d'un barrage n'a rien fait pour aider.

Les bons citoyens ont donc décidé de construire la fameuse échelle à saumons, grâce à l'aide du gouvernement fédéral (30 millions de dollars sont passés dans l'aventure).

Le problème, c'est que, comme il n'y avait jamais eu de saumons en amont, aucun poisson ne pouvait avoir l'instinct de remonter la fameuse échelle pour retourner à son lieu de naissance (ou au lieu où il avait passé son enfance).



Les bons citoyens de Grand Falls Windsor ont donc bâti un incubateur à saumons. Puis, ils ont entrepris de disperser les bébés poissons un peu partout dans les affluents de la rivière Exploits. En utilisant des hélicoptères. Pendant sept ans, de 1985 à 1992, 50 millions de bébés saumons ont pris l'hélicoptère pour élire domicile en amont de Grand Falls.

Le stratagème a fonctionné. À l'âge de trois ans environ, ces saumons sont retournés à la mer. Puis, ils sont revenus dans la rivière Exploits, ont grimpé la fameuse échelle et ont pondu des œufs en amont. Et la roue a continué de tourner. L'année dernière, 37 500 saumons ont remonté l'échelle. Cette année, on en attend 50 000. La rivière Exploits est devenue la deuxième rivière où on récolte le plus de saumons de l'Atlantique en Amérique, après la Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Les pêcheurs récréatifs sont bien contents. Les touristes aussi. Les bons citoyens de Grand Falls-Windsor ont en effet bâti un petit centre d'interprétation où l'on peut voir les saumons remonter l'échelle et apprendre plein de faits intéressants sur ces charmants salmonidés.

Comme le fait que le saumon de l'Atlantique, contrairement à son cousin du Pacifique, peut remonter plusieurs fois à son lieu de naissance pour pondre des œufs, il ne meurt pas automatiquement après son premier périple.

«C'est un poisson robuste de la côte Est, lance Fred Parsons. Il aime bien faire la chose plus d'une fois »



Deux photos prises sur les frayères par L.Sauvadet le 14 novembre 2010 dans le Vieil Allier au dessus de Monistrol, en Haute-Loire

LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES

- La date de notre assemblée générale a été arrêtée au 22 mai 2011. Le lieu vous sera communiqué dans notre prochain numéro.
- Pour les 10 ans du Conservatoire National du Saumon Sauvage, l'année 2011 sera l'année du saumon en Haute-Loire. Cet événement sera axé autour de quatre thèmes principaux : sportif, culturel, gastronomique et éducatif. Nous vous informerons plus précisément du calendrier de ces manifestations dans les mois à venir.
- Pensez à renouveler votre adhésion pour 2011. Sans vous, nous ne pourrions rien faire. Merci pour votre soutien !

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès, dans la nuit du 2 au 3 décembre, de Camille SOLELHAC, ancien Président de la Fédération de Pêche de Haute-Loire et de l'Union Nationale de la Pêche en France, à l'âge de 86 ans. Il était à l'origine de la création de Logrami et avait ardemment contribué à la mise en place de la salmoniculture de Chanteuges. Ces dernières années, il s'était largement impliqué pour la restauration du saumon sur l'Allier et l'APS avait toujours eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui. Le Président et les membres du Conseil d'administration de l'Association Protectrice du Saumon, présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.